

lecastelfondais

MAI 2023

JOURNAL DE LA VILLE DE CASTELCULIER



VILLE DE
CASTELCULIER

Tous prêts pour l'été!

l'actualité des associations

**Sports, santé
jeunesse et culture...**

Retour sur
**les belles actions
du comité des fêtes**

associations p.12

Zoom
**Les petits bonheurs
des aînés**

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

 **15**
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

 **17**
POLICE
SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

 **112**
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

 **18**
SAPEURS-
POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

 **114**
NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

LES NUMÉROS & INFOS DE LA COMMUNE



MAIRIE

05 53 68 56 00

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30-12h et 13h-17h
Mardi / Jeudi : 8h30-12h
Samedi : 9h-12h

www.ville-de-castelculier.fr

PERMANENCES DES ADJOINTS
ET DÉLÉGUÉS SUR RENDEZ-VOUS
LE SAMEDI MATIN ENTRE 9H ET 12H



Scannez
et découvrez



Retrouvez toutes les informations
en ligne sur notre site internet.

ÉCOLES

MATERNELLE ET SON PÉRISCOLAIRE

05 53 68 51 04

PRIMAIRE ET SON PÉRISCOLAIRE

09 67 70 59 54

ALSH

PITCHOU'NETS

05 53 48 30 57

ST.-FÉRÉOL

05 53 96 43 39

BIBLIOTHÈQUE

05 53 87 48 16

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 9h00-12h00 • 15h00-16h15 • 17h30-18h30
Mardi : 9h00-12h00 • 15h15-16h15 • 16h30-18h00
Mercredi : 15h00-17h00
Jeudi : 9h00-12h00 • 15h00-18h00
Vendredi : 9h00-12h00 • 15h15-16h15
Samedi : 10h00-12h00

Pendant les vacances scolaires, les horaires sont susceptibles de changer. La cotisation annuelle est de 10€ / famille. Chaque lecteur peut emprunter 4 ouvrages pour une durée d'un mois.

DÉCHETTERIE ZA DE CASTELCULIER

05 53 68 23 56

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au samedi de 10h00 à 18h00
sauf jours fériés

TRANSPORT À LA DEMANDE

APRÈS INSCRIPTION AUPRÈS DE LA MAIRIE
RÉSERVATION AU :

06 80 03 56 77

POLICE MUNICIPALE

05 53 95 96 29

06 80 84 28 63

LES AUTRES SERVICES

- Garderie municipale **05 53 68 75 06**
- Crèche **05 53 68 54 95**
- Cantine **05 53 68 75 06**



TAUX COMMUNAUX : MAINTENIR LES SERVICES PUBLICS !

EDITO **Olivier Grima**, Maire de Castelculier

Le Castelfondais

*Journal communal
de la Mairie de
Castelculier
Mai 2023*

**Directeur de la
publication**

Olivier Grima

Comité de rédaction

Corinne Barthe
Patrick Leclercq
Stéphanie Caval
Régine Bedin
Jérôme Sabatino
Philippe Cazé
Stéphanie Pradal
Gaëlle Bertrand
Marie-Rose Danh Pha.

**Maquette et
impression**

SAS AtelierNero®

Graphiste :

Nicolas Georges

Imprimé sur papier
recyclé classé PEFC.

Chères Castelfondaises,
et Chers Castelfondais,

Le conseil municipal a voté le budget communal le 3 avril dernier avec le maintien des taux communaux. Cela traduit notre volonté de maintenir des services publics de qualité et d'entretenir régulièrement nos bâtiments et nos routes. La commune poursuit ses efforts de gestion et améliore ses ratios financiers, vous trouverez le détail de ce budget dans ce journal.

Le conseil municipal a décidé à l'occasion du vote du budget, de lancer les études

concernant l'école maternelle en vue de la réhabiliter ou de la reconstruire selon les résultats obtenus. Ce projet est inscrit dans les 31 engagements que nous avons pris devant vous en 2020, et le budget a été construit pour privilégier l'auto-financement de ce projet majeur du mandat.

Castelculier continue d'évoluer pour vous offrir les meilleurs services !

Au plaisir de vous retrouver

MAIRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil municipal des jeunes a pris officiellement ses fonctions le 15 novembre 2022, chaque jeune conseiller s'est vu remettre par M. le Maire un trousseau de travail. Chaque mois, les jeunes se réunissent pour travailler sur différents projets : tels que l'Inauguration du citypark, les moyens de communication auprès des jeunes (panneau d'information devant l'école élémentaire et création d'une page

instagram CMJ.casteculier), projet sensibilisation au harcèlement scolaire, et création d'articles dans le castelfondais ... Ces réunions permettent aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

Vous trouverez ci-après des articles sur divers sujets écrits par le Conseil Municipal des Jeunes de Casteculier. Bonne lecture!

QUE FAIRE LORSQU'ON TROUVE UN ANIMAL ERRANT BLESSÉ ?

Vous avez trouvé un animal blessé dans la rue ou dans la nature ?

ANIMAL BLESSÉ : LES PREMIERS GESTES

Animal craintif, sauvage ou agressif, ne prenez pas de risque : contactez la mairie (05 53 68 56 00), la gendarmerie. La fourrière le récupèrera et s'occupera de lui administrer les soins nécessaires. Un animal qui souffre peut se montrer agressif pour se défendre. Un mauvais geste de votre part pourrait vous causer des blessures graves.

Si l'animal est approchable : l'isoler s'il est exposé aux dangers. A l'aide de gants, déplacez doucement l'animal dans un lieu calme à l'ombre, si possible dans

une caisse de transport ou un carton percé. Limitez la manipulation au strict minimum.

QUEL QUE SOIT L'ÉTAT DE L'ANIMAL, VOUS NE DEVREZ EN AUCUN CAS :

- Tenter de lui prodiguer des soins. Sans le vouloir, vous pourriez effectuer une mauvaise manipulation.
 - Lui donner à manger ou à boire sans l'avis préalable d'un spécialiste.
- Une fois l'animal à l'abri de tout danger : contacter l'organisme compétent.



ANIMAL BLESSÉ : QUI CONTACTER ?

L'organisme à contacter dépend de l'espèce de l'animal :

- Pour un animal domestique : contactez le vétérinaire le plus proche ou la mairie, la gendarmerie ou le commissariat
- Pour un animal sauvage contactez l'OFB (Office Français de la Biodiversité) (05 53 88 69 05 sd47@ofb.gouv.fr)

CLUB JEUNES SPA

La SPA anime dans 36 de ses refuges et Maisons SPA des Clubs Jeunes, regroupant des enfants âgés de 11 à 17 ans, passionnés par les animaux, qui pourront ainsi rencontrer d'autres jeunes partageant les mêmes valeurs de respect pour la protection du Vivant.

CONTACTS & COORDONNÉES

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

05 53 88 69 05

SD47@OFB.GOUV.FR

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX 47

LAS GRAOQUETTES REFUGE AMDA 47160 CAUBEYRES

TEL : 05 53 88 05 71

REFUGE ANIMALIER DE BRAX

1, CHEMIN DE FRANCHINET 47310 BRAX

TEL : 05 53 96 77 97

REFUGEANIMALIERDEBRAX47@GMAIL.COM

CHENIL FOURRIÈRE DU 47

3363 ROUTE DES SABLES-LASGRAOQUETTES 47160 CAUBEYRE

TEL : 05 53 79 46 72

REFUGE ANIMALIER ARPA

IMP. BOURBONNAIS, 47550 B0É

TEL : 05 53 47 15 44

LES AMIS DES CHATS À ROQUECOR (82)

SECRETAIRE@LES-AMIS-DES-CHATS.COM

TEL : 06 70 51 75 17



COMPOSTER FACILE!

Nous devons trier nos biodéchets à partir du 1^{er} Janvier 2024.

TOUT D'ABORD, QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Ce sont "les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires" (définition du site du gouvernement). Autrement dit, vos déchets verts ou vos déchets alimentaires tels que les restes de repas ou encore toutes les épluchures.



MAIS VOUS POUVEZ PRENDRE DE BONNES HABITUDES DÈS MAINTENANT !

Grâce à l'agglomération qui fournit gratuitement des composteurs aux habitants de l'agglomération d'Agen.

Comment faire ?

1. Je remplis le formulaire de commande de composteur sur internet (ce service peut être momentanément indisponible) ou j'appelle au 0800 77 00 47 pour prendre rendez-vous.
2. Je viens retirer mon composteur et mon « bioseau » (ou seau de cuisine) au Centre Technique de l'Agglomération d'Agen (950, avenue Georges Guignard à Boé)
3. Je mets mon composteur dans le jardin ou sur le balcon.

COMMENT FAIRE EN PRATIQUE ?

Je mets mes biodéchets dans le composteur mais aussi les coquilles d'œuf, le marc de café, les sachets de thé, essuie-tout, carton, boîtes d'œuf, papier journal... J'arrose et je mélange... Au bout de 6 à 8 mois, j'obtiens un compost mûr prêt à l'emploi et obtenu de façon naturelle. Je l'utilise au potager, dans mes jardinières, au pied des arbres.

De très beaux composteurs sont déjà à l'école, ils ont été décorés par les enfants.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES MOUSTIQUES TIGRES ?

Si vous avez de l'eau stagnante chez vous comme des seaux, soucoupes de plantes, des gouttières, des bassines ou bassins de poissons, mettez une solution larvicide pour éviter que les moustiques ne viennent pondre dans tout cela. Ce produit ne tuera pas vos plantes ou vos poissons.

En intérieur il faut changer régulièrement l'eau de plantes et installer des moustiquaires, la citronnelle est aussi très efficace.

Si vous n'utilisez pas votre piscine, n'hésitez pas à la couvrir. Quelques remèdes de grand-mères pour soulager les piqures ! Peut-être à tester si malheureusement le moustique a réussi son attaque !

- Frottez votre piqure avec une peau de banane
- Appliquez du vinaigre de cidre ou frottez avec une tranche de citron
- Appliquez du savon humidifié et laissez sécher.
- Frottez la piqure avec une pierre d'alun
- Humidifiez du bicarbonate de soude et appliquez la pâte sur la piqure
- Frottez avec un sachet de thé humide
- Appliquez une goutte d'huile essentielle de lavande dessus...

SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT

1 enfant sur 10 serait victime de harcèlement scolaire

Suite à la volonté d'un jeune conseiller municipal, un projet de sensibilisation au harcèlement scolaire a été mis en place. Tout d'abord, chaque jeune conseiller a créé une affiche de sensibilisation au harcèlement. Deux affiches ont été sélectionnées pour participer au concours « Non au Harcèlement » organisé par l'éducation nationale, catégorie école et collège.

Ensuite une plaquette de communication pour sensibiliser tous les enfants de l'école au harcèlement scolaire a été réalisée par le CMJ. Enfin, une journée de sensibilisation a été proposée le lundi 3 avril auprès des élèves de l'école élémentaire avec l'intervention de plusieurs professionnels (gendarmes, juristes, vidéos)



MAIRIE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- **Malwena, Nathanaëlle MATIVET**
née le 09 octobre 2022 à Agen
- **Tommy CAPDECOMME FATOUX**
né le 03 décembre 2022 à Agen
- **Cléa BERTAUX** née le 06 décembre 2022 à Agen
- **Julia BERTAUX** née le 06 décembre 2022 à Agen
- **Issa EDDOUIRI** né le 21 décembre 2022 à Agen
- **Achille, Albert, Jean-Luc, Zakaria LAEVENS**
né le 24 janvier 2023 à Agen
- **Marin SCAPINELLO** né le 08 mars 2023 à Agen
- **Jean MARTEGOUTTE** né le 29 mars 2023 à Agen
- **Léon MARTEGOUTTE** né le 29 mars 2023 à Agen
- **Anita DESWARTE MORIÈRES**
née le 08 avril 2023 à Castelculier

MARIAGES

- **Pascal DE TOFFOLI et Claire, Marion LETERME**
mariés le 21 avril 2023
- **Anthony DOUCET et Nancy Danièle BACQUET**
mariés le 29 avril 2023

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- **Camille, Andrée BONNIN**
décédée le 18 octobre 2022 à Castelculier
- **Caterina GARNERO**
décédée le 22 octobre 2022 à Castelculier

- **Claude, Louis FOINET**
décédé le 02 novembre 2022 à Agen
- **Jeannette, Henriette, Laurence LEGRAND**
décédée le 21 novembre 2022 à Castelculier
- **Gilles MORENO**
décédé le 04 décembre 2022 à Agen
- **Jean GARCIA** décédé le 09 décembre 2022 à Agen
- **Yves, Gilbert VRECH**
décédé le 15 octobre 2022 à Agen
- **Lydie, Zénaïde HÉNOCCQUE**
décédée le 19 décembre 2022 à Castelculier
- **Daniel, Jean, José COUTRIX**
décédé le 30 décembre 2022 à Castelculier
- **Fernande, Marie-Thérèse ROUQUETTE**
décédée le 04 janvier 2023 à Castelculier
- **Christiane, Eglantine, Geneviève, Jacqueline, Nicette GUEDON**
décédée le 08 janvier 2023 à Agen
- **Jeanine KJOWSKI**
décédée le 10 janvier 2023 à Castelculier
- **Elise, Noélie DUPENNE**
décédée le 19 janvier 2023 à Castelculier
- **Adrienne, Simone LAGLEYZE**
décédée le 23 janvier 2023 à Agen
- **Augusta TORTUL**
décédée le 25 janvier 2023 à Agen
- **Maurice, Robert LACOMBE**
décédée le 31 janvier 2023 à Castelculier
- **Jean, Marcel SCIALO**
décédé le 07 février 2023 à Castelculier
- **Dominique, Monique, Paulette TARDÉ**
décédée le 09 février 2023 à Agen

- **Feliciana LOPEZ SANCHEZ**
décédée le 10 février 2023 à Castelculier
- **Lucienne CARRERE**
décédée le 14 février 2023 à Castelculier
- **Eliane, Marie, Andrée LELIMOZIN**
décédée le 14 février 2023 à Castelculier
- **Thérèse, Ghislaine Marie, Renée DECLERCQ**
décédée le 15 février 2023 à Castelculier
- **Yvon, Serge, Jules LAMÉ**
décédé le 21 février 2023 à Astaffort
- **Mathieu, Tom NOUGUES**
décédé le 27 février 2023 à Toulouse
- **Marie Claude GUILLEMAIN**
décédée le 03 mars 2023 à Castelculier
- **Josette, Thérèse MROCZEK**
décédée le 26 mars 2023 à Castelculier
- **Jeanot RIBETTE**
décédé le 27 mars 2023 à Castelculier
- **Antoinette, Emilienne, Georgette LEDUC**
décédée le 30 mars 2023 à Castelculier
- **Avelino ZANUY**
décédé le 30 mars 2023 à Castelculier
- **Jacques, Claude COUFFIGNAL**
décédé le 11 avril 2023 à Castelculier
- **Marcel, Jean BARTHÉLEMY**
décédé le 12 avril 2023 à Castelculier
- **Ida, Juilia TURELLA**
décédée le 14 avril 2023 à Castelculier
- **Jacques, Georges JOIGNEAU**
décédé le 29 avril 2023 à Castelculier

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU
MOUSTIQUE TIGRE,
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS ET DE
CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS ?



IL VIT
DANS UN
RAYON
DE 150 M



IL EST PLUS PETIT
QU'UNE PIÈCE DE
1 CENTIME D'€
(5mm)



IL EST
RAYÉ NOIR
ET BLANC



IL CRÉE DES
NUISANCES AU
QUOTIDIEN



LA FEMELLE
PEUT PONDRE
JUSQU'À
200 ŒUFS



IL PEUT
TRANSMETTRE
la dengue, le
chikungunya
ou le zika
dans certaines
conditions

COMPTE-RENDU DU 17 OCTOBRE 2022

OBJET Modification du règlement sur le prêt de matériel communal et instauration service livraison
RÉSUMÉ Mise en place d'un nouveau service de livraison de chaises, tables, barrières et application d'un tarif forfaitaire à compter du 1^{er} novembre 2022

OBJET Modification acte constitutif d'une régie de recettes – location salle des fêtes, location salle associative, location benne et location salle de réunion au presbytère
RÉSUMÉ Approbation de la modification acte constitutif de la régie de recette pour location salle des fêtes, location salle associative, location benne et location salle de réunion au presbytère

OBJET Modification tarif de mise à disposition du matériel de collecte des déchets – Benne municipale
RÉSUMÉ Application d'un nouveau tarif forfaitaire pour la mise à disposition de la benne municipale à compter du 1^{er} novembre 2022

OBJET Convention de mandat entre le Syndicat Intercommunal de Voiries Agen Centre et la commune de CASTELCULIER pour l'aménagement de sécurité trottoir RD 269
RÉSUMÉ Désignation du SIVAC comme mandataire dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la RD 269 et autorisation au Maire à signer la convention de mandat avec le SIVAC

OBJET Transfert de propriété dans le cadre de la rétrocession des voies et espaces communs du lotissement Résidence Le Château
RÉSUMÉ Acceptation de la rétrocession dans le domaine public communal des voies et espaces communs du lotissement résidence Le Château et constitution d'une servitude de passage au profit de l'AA

OBJET Modification de la délibération n° 2020-29 du 25 mai 2020
RÉSUMÉ Revalorisation du point d'indice pour les indemnités des adjoints et des conseillers délégués

OBJET Rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal de Voiries d'Agen-Centre (SIVAC)
RÉSUMÉ Le Conseil Municipal déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité 2021 du SIVAC

OBJET Rapport d'activité 2021 de Territoire d'énergie Lot-et-Garonne (TE47)

RÉSUMÉ Le Conseil Municipal déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité 2021 du TE47

OBJET modification des statuts de territoire d'énergie lot-et-garonne (te47)

RÉSUMÉ Approbation de la modification proposée aux statuts de TE47

COMPTE-RENDU DU 14 NOVEMBRE 2022

OBJET Création de deux emplois
RÉSUMÉ Adoption du tableau des emplois

OBJET Approbation de la stratégie et du plan d'actions de la convention territoriale globale
RÉSUMÉ Approbation de la stratégie et le plan d'actions relatifs à la Convention Territoriale Globale de services aux familles du territoire de l'Agglomération d'Agen

OBJET Renouvellement adhésion à la mission CONSIL 47 à compter du 1^{er} janvier 2023

RÉSUMÉ Acceptation du renouvellement de l'adhésion à la mission CONSIL 47 à compter du 1^{er} janvier 2023

COMPTE-RENDU DU 05 DÉCEMBRE 2022

OBJET Décision Modificative n° 1
RÉSUMÉ Décision Modificative n° 1 investissement et fonctionnement

OBJET Autorisation investissement 2023

RÉSUMÉ Autorisation au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2022

OBJET Liste cadre des biens meubles à imputer en section d'investissement année 2022

RÉSUMÉ Confirmation de l'inscription des dépenses listées en section d'investissement du budget principal 2022

OBJET Convention communale de coordination des interventions de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat

RÉSUMÉ Approbation du renouvellement de la police pluri-communale entre les communes de CASTELCULIER, de LAFOX et de SAINT PIERRE DE CLAIRAC et approbation du projet de convention communale de coordination des interventions de la

OBJET Mise en commun d'agents de police municipale entre les communes de CASTELCULIER, LAFOX et SAINT PIERRE DE CLAIRAC

RÉSUMÉ Approbation de la convention de mise en commune d'agents de police municipale de CASTELCULIER, de LAFOX, et de SAINT PIERRE DE CLAIRAC et autorisation de la mise en place de cette police pluri-communale à compter du 01/01/2023

OBJET Aménagement d'une aire de jeux à l'arrière de la salle des fêtes – Demande de subvention (DETR 2023)

RÉSUMÉ Approbation du plan de financement prévisionnel concernant une subvention au titre des travaux d'aménagement d'aires de jeux auprès du Conseil Départemental 47 (DETR 2023)

OBJET Adhésion de la commune à la convention d'accompagnement à la transition énergétique de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE47)

RÉSUMÉ Approbation et désignation d'un élu pour l'adhésion de la commune à l'accompagnement à la transition énergétique proposé par TE47 à partir du 01/01/2023

OBJET Avis sur les dérogations au repos dominical de commerces de détail et les concessions automobiles accordées par le Maire pour l'année 2023

RÉSUMÉ Avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail alimentaire, non alimentaire et les concessions automobiles pour au maximum 5 dimanches pour l'année 2023

COMPTE-RENDU DU 23 JANVIER 2023

OBJET Chantiers citoyens 2023 – Rétribution accordée aux jeunes
RÉSUMÉ Favorable à l'organisation de chantiers citoyens pour l'année 2023 et autorisation du versement de la somme de 10 € par jour et par participant

OBJET Mise à disposition de personnel à l'Association Laique Intercommunale de jeux et plein air (ALIJPA) pour l'année 2023

RÉSUMÉ Autorisation au Maire à signer la convention de mise à disposition du personnel avec l'ALIJPA

OBJET Désignation de membres titulaire et suppléant au sein de la commission permanente « Transition numérique » de l'Agglomération d'Agen
RÉSUMÉ Désignation de membres au sein des 15 commissions permanentes

OBJET Motion de l'ADM 47 exigeant l'amendement du dispositif « Zéro

artificialisation nette » porté par la loi « climat et résilience »
RÉSUMÉ Partage et soutien à l'unanimité cette motion présentée par l'Association des Maires de Lot-et-Garonne

COMPTE-RENDU DU 20 FÉVRIER 2023

OBJET Examen et vote du compte de gestion 2022 dressé par M. Michel GRANSART

RÉSUMÉ Examen et vote du compte de gestion 2022 dressé par M. Michel GRANSART

OBJET Vote du compte administratif 2022
RÉSUMÉ Vote du compte administratif 2022 pour le budget principal

OBJET Affectation des résultats 2022
RÉSUMÉ Affectation des résultats 2022

OBJET Examen et vote du compte de gestion 2022 dressé par M. Michel GRANSART – Atelier relais
RÉSUMÉ Examen et vote du compte de gestion 2022 dressé par M. Michel GRANSART pour l'atelier relais

OBJET Vote du compte administratif 2022 Atelier relais
RÉSUMÉ Vote du compte administratif 2022 pour l'atelier relais

OBJET Affectation des résultats 2022 – Atelier relais
RÉSUMÉ Affectation des résultats 2022 – Atelier relais

OBJET Candidature à l'opération COCON 47 proposé par le Groupement de commandes départemental ENR-MDE (énergies renouvelables et maîtrise de la demande en énergie)
RÉSUMÉ Décide de faire acte de candidature à l'opération COCON 47 et de donner mandat à TE47 pour retenir un prestataire et faire exécuter les diagnostics

OBJET Avenant n° 1 à la convention d'accompagnement à la transition énergétique avec Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE47)
RÉSUMÉ Approbation de la modification de la convention entre la commune et TE47 portant sur un accompagnement à la transition énergétique

OBJET Marchés gourmands 2023
RÉSUMÉ Autorisation pour le déroulement des 4 marchés sportifs

OBJET Fixation des taux communaux des taxes foncières

pour l'année 2023
RÉSUMÉ Application pour l'année 2023 des taux pour les impôts directs locaux

OBJET Subventions 2023 votées au budget primitif 2023

RÉSUMÉ Attribution de subventions pour des associations diverses

OBJET Attribution d'une subvention exceptionnelle à Madame Lola LOISEAU MAJEAU
RÉSUMÉ Octroi d'une aide exceptionnelle à Mme Lola LOISEAU MAJEAU pour la soutenir dans son projet sportif

OBJET Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de CASTELCULIER – Exercice 2023
RÉSUMÉ Versement d'une subvention de fonctionnement au CCAS

OBJET Convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € à l'Association « Sucre d'Orge » - Année 2023

RÉSUMÉ Approbation des termes de la convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € à l'Association « Sucre d'Orge » pour l'année 2023

OBJET Vote du budget primitif 2023

RÉSUMÉ Vote du budget primitif avec 15 voix POUR et 2 abstentions

OBJET Vote du budget primitif 2023 – Atelier relais

RÉSUMÉ Vote du budget primitif 2023 – Atelier relais à l'unanimité

OBJET Syndicat Intercommunal de Voiries Agen Centre : Fiscalisation de la contribution 2023

RÉSUMÉ Autorisation du prélèvement d'un montant de 250 000 € sous forme de contribution directe au profit du SIVAC

OBJET Acquisition de bâches incendie – Demande de subvention au titre du fonds vert (Prévention risques incendie)

RÉSUMÉ Autorisation de déposer une demande de subvention au titre du fonds vert prévention des risques incendie, dans le cadre de l'acquisition de bâches incendie

OBJET Convention de partenariat concernant l'accueil des enfants de Saint Pierre de Clairac à l'ALSH Les Pitchoun'nets

RÉSUMÉ Approbation de la convention de partenariat concernant l'accueil des enfants de 3 à 6 ans de la commune de St Pierre de Clairac à l'ALSH Les Pitchoun'nets

MAIRIE

UN NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR NOS SERVICES TECHNIQUES

C'est le 17 avril dernier que nous avons inauguré le nouveau véhicule électrique des services techniques en remplacement de notre ancien véhicule permettant de réaliser le transport à la demande.



Ce véhicule électrique de 6 places a été intégralement financé par l'achat d'encarts publicitaires; apposés sur celui-ci ; par les entreprises et fournisseurs de la commune. Un partenariat gagnant/gagnant qui permet d'apporter de la visibilité à notre riche tissu commerçant, pour un coût moindre pour la collectivité.

Merci aux entreprises suivantes: BRICO CASH, AQUITAINE UTILITAIRE, BAYLET BERNARD, DEMENAGEMENTS CAYROU, CELLERIER BTP MANUTENTION, CLINIC AUTO 47, DANYDRO, INTERMARCHÉ BON-ENCONTRE, EVASION BIEN ETRE, GARAGE DE SOUSA, FILLASTRE, OUVERTURES GARRIGUES, INSTANT GOURMAND, JACH FER, CAR WASH, MATAILLERIE LEMAIRE, RESTAURANT LE QUINZE, L'INSTANT DOUCE HEURE, TRANSPORTS MOURGUES, NOUVELLE CONDUITE, PRADIN PISCINES, MAGIC JARDIN, CAPI FRANCE, GARAGE RYCKMAN, SPIE BATIGNOLLES MALET, ETABLISSEMENTS TONON, COMPTOIR DES FLEURS.

LA DÉMARCHÉ ?

La mairie a informé par courrier l'ensemble des entreprises du partenariat signé avec la société se chargeant de la commercialisation; puis cette dernière a prospecté nos entreprises et fournisseurs.



FINANCES

COMMISSION FINANCES

Interview avec l'adjoint en charge des finances

A quoi sert la commission finances ?

La commission finances est composée de membres du conseil municipal, adjoints et conseillers, elle se réunit plusieurs fois par an. Ses rôles principaux consistent à élaborer le budget prévisionnel de la commune en tenant compte de la réalisation des projets du mandat. Elle vérifie le compte administratif qui est la réalisation du budget prévisionnel voté par le conseil municipal.

Quelle est la situation financière de la commune ?

Castelculier fait face comme toutes les communes de France à une augmentation sans précédent des coûts liés aux énergies (gaz, électricité et carburant) et aux denrées alimentaires des écoles. Une part importante des postes de dépenses qui permettent le fonctionnement de la mairie subissent une forte inflation. Dans ce contexte, l'équipe municipale met tout en œuvre pour maintenir le niveau de service attendu par les castelfondais. Malgré ce contexte, la situation de la commune est saine et l'équipe municipale a réduit de plus de 2 millions d'euros l'état de la dette.

Est-il prévu une augmentation des taux d'imposition ?

Avec le travail effectué tout au long du mandat pour réaliser des économies, les arbitrages pris en accord avec M. le Maire, la commission et validé par le conseil municipal, nous sommes en capacité de maintenir la pression fiscale stable. Cette année encore, les taux communaux ne seront pas augmentés. Le taux figurant sur l'avis d'impôt sera

identique aux années précédentes à 48.67% sur le foncier bâti et de 51.83% sur le foncier non bâti.

Pourquoi alors cette année la taxe foncière va augmenter ?

Il faut savoir que l'Etat fixe les bases d'imposition de chaque contribuable. Cette année chacun d'entre nous pourra constater que les bases de taxe foncière ont été augmentées de 4.1%. C'est ainsi que nous aurons une évolution à la hausse du foncier 2023 et ceci indépendamment des décisions communales de maintien de nos taux d'impositions.

Quelles sont les grandes lignes du budget municipal 2023 ?

La gestion rigoureuse des budgets passés permettra dès cette année de pouvoir réserver en investissement la somme de 150 000€ qui viendront s'ajouter aux 100 000€ de l'année dernière, soit un montant de 250 000€ qui permettront de financer des projets sans augmenter l'endettement de la commune. Le conseil municipal souhaite autofinancer tous les travaux à réaliser. Cette année le budget prévisionnel en fonctionnement sera de 3 070 766 € équilibré en dépenses et recettes, et de 743 274 € pour les dépenses d'investissement, et 993 274 € en recettes d'investissement.

Quels projets vont être financés avec les sommes dégagées en investissement ?

Le projet du mandat est de réhabiliter ou reconstruire une nouvelle école maternelle, ces sommes ont été exclusivement fléchées pour la réalisation de ces travaux à la demande du conseil municipal. Le souhait est d'autofinancer ce projet et de ne pas avoir recours à de nouveaux emprunts.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

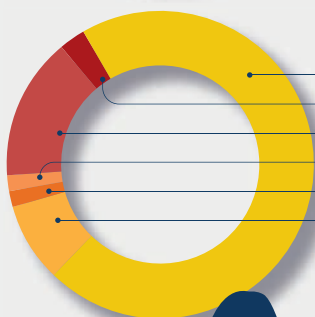
Opérations d'ordre : 10 495 €
 Virement à la Section Investissement : 476 038 €
 Charges à caractère général : 705 475 €
 Dépenses imprévues : 147 850 €
 Charges de personnels et assimilés : 1 303 700 €
 Charges financières : 129 730 €
 Autres charges de la gestion courante : 294 628 €
 Charges exceptionnelles : 1 000 €
 Atténuations de produits : 1 850 €

**Dépenses
de fonctionnement**
3 070 766 €



Recettes de fonctionnement
3 070 766 €

2 169 113 € : Impôts et taxes
 87 667 € : Produits des services, domaine et vente
 455 605 € : Excédent de fonctionnement reporté
 50 995 € : Atténuations de charges
 45 000 € : Autres produits de gestion courante
 259 366 € : Dotations, subventions et participations
 3 010 € : Produits exceptionnels
 10 € : Produits financiers



SECTION D'INVESTISSEMENT

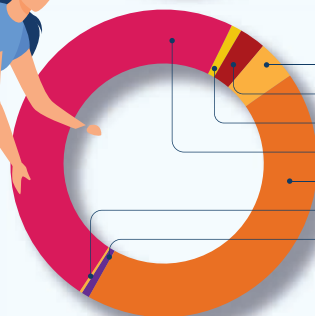
Immobilisations corporelles
 Bâtiments communaux : 89 773 €
 Immobilisations corporelles, hors opérations : 59 934 €
 Déficit d'investissement reporté : 293 996 €
 Emprunts et dettes assimilées - Capital : 298 571 €
 Taxe d'aménagement : 1 000 €

**Dépenses
d'investissement**
743 274 €



**Recettes
d'investissement**
993 724 €

40 000 € : Taxe d'aménagement
 30 362 € : FCTVA
 9 945 € : Opérations d'ordre
 476 038 € : Virement de la Section Fonctionnement
 425 879 € : Excédent de fonctionnement capitalisé
 3 000 € : Cautions
 8 500 € : Subventions d'investissement





ANIMATIONS

CHANTIERS CITOYENS AVRIL 2023

Ce sont 7 adolescents castelfondais, 5 garçons (Mathis, Lucas, Clément, Noa et Mathis) et 2 filles (Kimya et Romane), âgés de 14 à 16 ans, qui ont, du 17 au 21 avril dernier, activement participé aux chantiers citoyens proposés par la municipalité pour la 7^{me} année consécutive.

Au programme de cette semaine, des matinées travaillées, des repas offerts par la mairie et pris en commun à la cantine municipale, puis des après-midi éducatives et sportives.

Ainsi, dès 9h du matin et jusqu'à 12h, aux ateliers municipaux, sous l'égide de Pascal et Nicolas, le groupe s'est attaché à réaliser des structures destinées à agrémenter et compléter le jardin sensoriel en cours de réalisation et situé au niveau du complexe sportif.

De plus, il a fallu, reconstruire, creuser des trous et sceller dans du béton les installations préexistantes, afin de réparer les dommages induits par des incivilités gratuites.

Après un déjeuner bien mérité, les après-midis ont été consacrées à diverses activités, à savoir : du golf, de l'initiation au self défense, une randonnée tout terrain en trottinette électrique, une initiation aux gestes qui sauvent proposée par la MACIF, et

un geo-catching à Bruch.

En résumé, une semaine de découverte, d'initiation, d'échange et de travail, constructive et appréciée. En retour de quoi, les 7 jeunes recevront chacun une rétribution de 50€.

Nous donnons rendez-vous aux prochains jeunes lors des sessions de juillet et d'août.

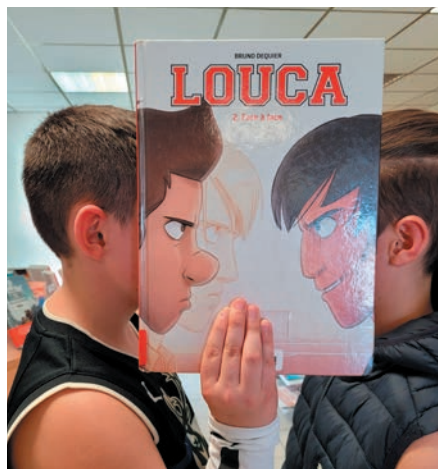
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

BOOKFACE CHALLENGE

Dernièrement, tout au long du mois de mars, la bibliothèque de Castelculier a organisé son 1^{er} bookface challenge.

Kézako ?

« Book », le livre et « Face », le visage... « Bookface » est un selfie littéraire dans lequel la couverture d'un livre devient la continuité d'un visage ou du corps.



Pour cette édition, ce sont 13 participants qui se sont amusés à rendre le livre vivant, à jouer avec l'univers, les couleurs et les détails, tout en respectant autant que possible les proportions. Toutes les photos reçues ont été publiées sur la page « facebook » de la mairie, laquelle, par l'intermédiaire de son élue chargée de la culture, Corinne Barthe, a tenu à féliciter et valoriser les participants.

Ainsi les propriétaires des photos ayant reçu le plus de « like » sur le réseau

social, se sont vus remettre un abonnement annuel gratuit à la bibliothèque ainsi qu'un bon d'achat chez le libraire « Martin Delbert ».

Cette réception s'est effectuée en présence des élus du conseil municipal des jeunes qui ont ainsi pu féliciter Livia Papini, Rose-May Vaur, Tom Chiaradia et Clément Caval pour leurs réalisations respectives.

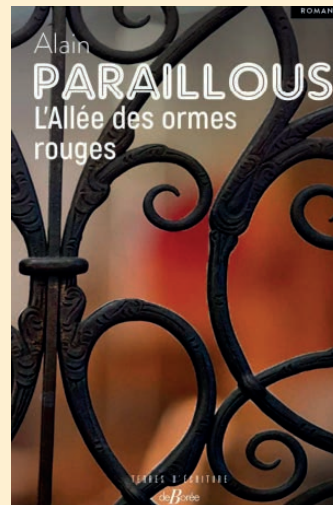


BIBLIOTHÈQUE

ALAIN PARAILLOUS

EN DEDICACE À CASTELCULIER

Nous vous donnons rendez-vous jeudi 1er juin à 18h30 pour une rencontre avec l'auteur suivie d'une dédicace de son nouveau roman "L'allée des ormes rouges" aux éditions De Borée, un titre paru le 23 mars et disponible en bibliothèque.



Un nouveau roman de terroir avec une touche de suspens! Issu d'une famille aisée de vigneron, Jean Caradel est devenu l'unique héritier du domaine à la mort de ses parents. Quand, au beau milieu de la nuit, une jeune femme au visage tuméfié vient frapper à sa porte, il ne peut que lui offrir l'hospitalité... Semblant traumatisée et se disant amnésique, celle qu'il appellera désormais Élisabeth refuse toute intervention des gendarmes pour éclaircir les circonstances de son accident. Serviable et discrète, elle va rapidement trouver sa place au domaine et dans le cœur de Jean. Très occupé par la création d'une cave coopérative et par ses responsabilités, celui-ci va bientôt lui accorder son entière confiance. Pourtant, plusieurs indices laissent penser qu'elle n'est peut-être pas arrivée chez lui par hasard.

ENTRÉE LIBRE, RENSEIGNEMENTS AU

► 05 53 87 48 16

► BIBLIOTHEQUE@CASTELCULIER.FR



COMITÉ DES FÊTES

DE BELLES ACTIONS

En décembre 2022, le Comité des Fêtes a organisé pour la troisième année consécutive la randonnée cyclotourisme avec la participation de Monsieur Tuffal Cédric du club Espérance. Lors de cette journée ensoleillée, l'association a collecté la jolie somme de 620€, la totalité étant reversée à L'AFM Téléthon. Nous remercions vivement tous les participants à cette manifestation.



Nous avons clôturé l'année 2022 par le réveillon de la Saint Sylvestre. Nous remercions les personnes présentes à cette soirée placée sous le signe de la convivialité !
 Pour Pâques, le Comité des fêtes a organisé une chasse aux œufs sur le site archéologique Villascopia pour le



plus grand plaisir des petits castelfondais. Cette première édition de chasse aux œufs fut une véritable réussite. Un grand merci aux parents et aux enfants d'être venus si nombreux. La manifestation sera de nouveau au programme l'année prochaine.

A l'occasion de la Fête du village, le Comité a également proposé une nouveauté : une pièce de théâtre. Au vu de son succès, une suite sera proposée l'année prochaine.

Les associations ayant participé à cette fête du village ont été pleinement satisfaites de leur journée.

A noter que les enfants ayant participé au concours du meilleur déguisement ont tous eu une récompense.

AU PROGRAMME

Le programme des manifestations du Comité des Fêtes pour le reste de l'année est toujours aussi riche :

- ✓ Vide grenier le 04 juin.
- ✓ Feu d'artifice le 08 Juillet.
- ✓ Loto le 08 Septembre.
- ✓ Téléthon le 03 Décembre.
- ✓ Réveillon de la Saint Sylvestre le 31 décembre.

LE BUREAU

Le bureau du Comité des fêtes pour 2023 se compose de :
 Pilar Felipe : Présidente
 Antoine Teixeira : Vice Président
 Marie Claude Fregefond : Trésorière
 Gérard Dardeau et Julien Bonnel : Secrétaires

Encore un grand merci à tous les participants aux différentes manifestations.

ASSOCIATION

AVENIR GRANDFONDS PETANQUE & GRANDFONDS PROMOTION ET DEVELOPEMENT DE LA PETANQUE

Le club de pétanque s'est une nouvelle fois mobilisé pour la fête locale du village en partenariat avec le Comité des Fêtes.



Avec cette année des conditions météorologiques favorables, les pétanqueurs se sont retrouvés au boulodrome pour disputer le concours en 4 parties. Petits et grands se sont rencontrés dans la convivialité, 40 équipes en doublette montée.... Un réel succès !!!! En compétition officielle, les qualifications se sont achevées et vont laisser la place aux finales départementales. Le club est représenté dans toutes les catégories.



En coupe de France, l'équipe s'est qualifiée pour le second tour du département ! Une page Facebook « avenir grandfonds pétanque » est accessible à tous pour suivre les diverses manifestations du club.

Si vous souhaitez nous rejoindre, les formulaires de demande d'inscription sont disponibles au club.
 Tarifs à l'année : licence FFPJP (50 €) ou carte de membre (35 €).

EHPAD

LES PETITS BONHEURS

Les bienfaits de l'animation sur nos résidents. Des petits bonheurs simples mais qui font tellement de bien. L'animatrice Nathalie Forget propose tout au long de l'année diverses animations, ateliers et sorties en collaboration avec l'association « le Cœur des Chênes ». Les résidents de l'EHPAD ont une vie active au sein de l'établissement mais aussi en dehors ...

LES ANIMATIONS :

Depuis le début de l'année les résidents de « l'EHPAD les Chênes Verts » participent au projet Inter Structures avec les Résidences de Raymond, les Hirondelles, les Petites Sœurs des Pauvres et la Bourdette, ils se rencontrent une fois par mois pour les Olympiades avec au programme, jeux de mémoires, loto, parcours de santé et un thé dansant pour clôturer l'année.

Comme l'année précédente l'ani-

matrice propose à l'occasion de la « semaine bleue » du 2 au 8 octobre 2023 des rencontres inter générationnelles avec l'école maternelle et le centre de loisirs de Castelculier et inter structures afin de changer notre regard sur les ainés.

RENCONTRE ENTRE PETITS ET GRANDS :

Cette année une chorale inter générationnelle a été créée avec le centre de loisirs « les pitchoun'nets », nos rési-

dents et les enfants se retrouveront le Mercredi 5 Juillet 2023 après plusieurs répétitions à la salle des fêtes de Castelculier pour une représentation finale devant un public et se clôturera par un goûter commun.

Le 6 juillet 2023 aura lieu au sein de l'école maternelle une rencontre inter générationnelle qui va se dérouler toute la journée avec au programme les mini olympiades suivies d'un pique-nique.





ECOLE MATERNELLE DE CASTELCULIER

Le vendredi 7 Avril 2023 pour le plus grand bonheur de nos résidents, les enfants sont venus ramasser les œufs de Pâques dans le parc de l'EHPAD.

CARNAVAL

Samedi 15 Avril, les résidents de l'EHPAD ont participé au défilé du carnaval organisé par l'APE ; pour l'occasion, des voitures anciennes ont accueilli à leur bord des résidents pour la parade.

REPAS DES AÎNÉS

Mercredi 19 Avril, le CCAS a offert un repas convivial aux personnes de plus de 68 ans à la salle des fêtes de Castelculier, 33 résidents étaient présents.

LES PROJETS DE DEMAIN :

✓ Mercredi 24 Mai :

Médiation Equine avec Dorothee, son chien, son shetland, son âne et son cheval interviendront auprès de nos résidents à la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal dans les domaines thérapeutiques.

✓ Mardi 27 Juin :

Sortie à Arcachon pour profiter d'un bon repas au restaurant et d'une balade au bord de mer.

✓ Mardi 22 Aout :

Médiation Lama Thérapie avec Thierry et ses lamas interviendront auprès de nos résidents toute la journée pour favoriser la prise d'initiative, l'expression, les interactions, apaiser les angoisses et plus encore.....

✓ Lundi 9 Octobre :

A l'occasion de la semaine du goût, les résidents vont participer à un concours

du meilleur pâtissier inter structures, le fil conducteur à suivre est « la Poire ».

ASSOCIATION

Le « Cœur des Chênes » est une association qui a pour but de fédérer les résidents, les familles et le personnel autour de différents projets : animations, sorties, accompagnement des résidents...

L'association recherche des bénévoles actifs pour s'investir au sein de l'association et accompagner les résidents sur les diverses animations.



JEUX DE MÉMOIRES, LOTO, PARCOURS DE SANTÉ ET THÉ DANSANT

L'association des résidents « le cœur des chênes » organise une vente de crêpes et de pâtisseries toute la journée du samedi 13 mai 2023 et le samedi 7 octobre 2023 dans l'enceinte de l'EHPAD les Chênes Verts de 10h à 18h ne manquez pas de faire vos réservations (contact ci-dessous).

Les recettes générées par ces ventes serviront au financement de l'achat de matériel pour les ateliers créatifs et à une participation sur des sorties.

CONTACTS & COORDONNÉES

MADAME FORGET NATHALIE RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTES INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS.

▶ ANIMATION-CHENES-VERTS@ORANGE.FR

▶ 05 53 68 54 50

ASSOCIATION

**LE LION DE CASTELCULIER,
UN LIEU D'ÉCHANGES
ET DE PARTAGES**

Nos aînés du club du «Lion de Castelculier» sont heureux de se retrouver tous les lundis de 14h à 17h30.



Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'après-midi est bien rythmée : loto suivi systématiquement d'un goûter, puis la journée se termine autour de divers jeux de société au gré des envies de chacun: belote, Scrabble... et papotages.



Le club est ouvert toute l'année et chaque petit geste auprès des 37 adhérents est apprécié: les anniversaires sont fêtés à chaque fin de trimestre; à Pâques et Noël, un petit présent est offert à chacun.

Enfin, l'année se termine par un repas partagé au restaurant.

Seule fermeture du club: la trêve aouëtienne.

Vous souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas à franchir le pas de la porte du club un lundi, nous vous accueillerons avec grand plaisir .

LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'EHPAD

PORTAGE DE REPAS

Portage de repas à domicile du lundi au vendredi sur la commune de Castelculier. Les repas sont confectionnés sur place avec des produits frais et locaux. Vous avez la liberté de commander soit ponctuellement ou de façon régulière.

CONTACTS & COORDONNÉES

L'ÉQUIPE DE L'EHPAD RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTES INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS.

SECRETARIAT-CHENES-VERTS@ORANGE-BUSINESS.FR
05 53 68 54 50

RESIDENCE LES TILLEULS

Les Tilleuls offrent à leurs résidents sécurité, confort et convivialité avec 20 logements de plain-pied, regroupés en un petit ensemble charmant, facile d'accès, où chacun conserve son autonomie tout en bénéficiant de la proximité de ses voisins.



Les 20 appartements sont répartis en quatre pavillons parcourus d'allées piétonnes. 2 logements de 28 m² sont disponibles actuellement

VIE SOCIALE

La commune offre toutes les commodités que peuvent désirer les résidents : administrations, commerces, associations.

La disponibilité des transports interurbains et communaux permet de circuler aisément entre Agen et Castelculier.

SURVEILLANCE MÉDICALE

Un réseau de professionnels libéraux est installé sur notre commune (médecin, pharmacien, infirmière, masseur kinésithérapeute). Les services d'aide à domicile peuvent assurer une prise en charge au titre de l'APA.

LOYER (SANS LES CHARGES)

LOGEMENT T1 bis (28m²) : 390 € / mois

LOGEMENT T1 bis (30m²) : 450 € / mois

LOGEMENT T2 (35m²) : 490 € / mois

LOGEMENT T2 (41m²) : 570 € / mois

Charges mensuelles : 27,89 €

Coût de la caution : un mois de loyer sans charges.

CONTACTS & COORDONNÉES

SECRETARIAT-CHENES-VERTS@ORANGE-BUSINESS.FR
05 53 68 54 50

POLE RESSOURCE

Le pôle ressource, propose à toute personne de plus de 60 ans de la commune de Castelculier et ses alentours des ateliers gratuits animés par la psychologue et l'animatrice de l'EHPAD « les Chênes Verts ». Ces ateliers ont lieu tous les lundis matins de 9h30 à 11h30 dans la salle polyvalente du pôle paramédical.

NOS ATELIERS

Atelier mémoire / Atelier gym douce / Atelier créatif / Piscine / Sorties en partenariat avec l'EHPAD les Chênes Verts. Devant le succès du précédent repas des voisins Céline (psychologue de l'EHPAD) et Nathalie (animatrice de l'EHPAD) renouvellent cet évènement qui se déroulera le 3 Juillet 2023 dans les jardins de la résidence des Tilleuls

PROJET LIEN ET PARTAGE :

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs, 4 EHPAD pilotes dont les Chênes Verts participent au Projet « Lien et partage 47 » en collaboration avec L'UNA 47 et la société ANISEN (éditeur de logiciel de la vie sociale)

Le but de ce projet est la lutte contre l'isolement, la création de lien social entre EHPAD et le maintien à domicile. Mobiliser les compétences des animateurs au profit des personnes à domicile et favoriser le partage des compétences. Positionner et faire connaître l'EHPAD comme lieu de vie.

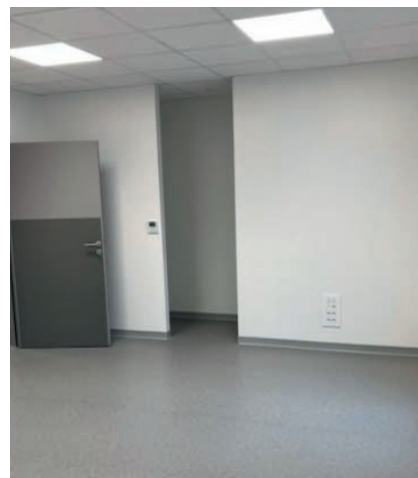
À partir du 18 Avril 2023 de 15h à 16h30, séances PAM (Parcours d'Activités Multi-domaines) qui consistent à pouvoir réaliser des activités autour de 5 domaines majeurs (estime de soi - cognitif - phy-

sique et bien être - nutrition - vie quotidienne) qui se retrouvent dans l'outil ANISEN porteur du projet informatique ; les activités seront animées par l'animatrice Nathalie Forget des Chênes Verts, Fabienne et Alisson (assistante de vie de l'UNA à Lafox).

CONTACTS & COORDONNÉES

SECRETARIAT-CHENES-VERTS@ORANGE-BUSINESS.FR
05 53 68 54 50

CABINET PARAMEDICAL



Bureau à louer au pôle médical, qui accueille déjà : médecin, kinésithérapeute, infirmière libérale et hypnothérapeute dans un environnement calme et lumineux situé au centre du village de Castelculier avec place de parking proche : un bureau de 25m², équipé d'un lavabo, climatisation - loyer mensuel de 600€ charges comprises. Salle d'attente commune.

CONTACTS & COORDONNÉES

SECRETARIAT-CHENES-VERTS@ORANGE-BUSINESS.FR
05 53 68 54 50



ASSOCIATION

L'ENSEMBLE VOCAL ECLIPSIE CHANTE À NAPLES

Du jeudi 13 au lundi 17 avril 2023 la chorale de Castelculier Eclipsie dirigée par Adeline Chudzinski a concrétisé un projet élaboré en 2020. C'était sans compter sur le Corona virus...

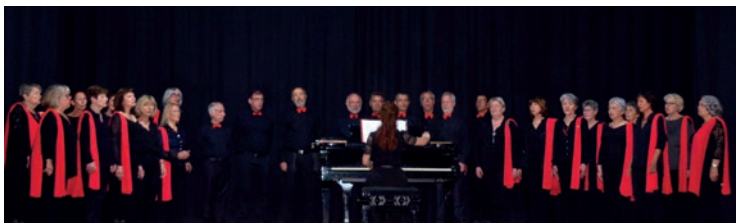
29 membres de l'Ensemble Vocal ont finalement été accueillis par les religieuses de l'Institut « Piccole Ancelle di Christo Re » à Castellammare di Stabia à 40 kms de Naples. La découverte de la ville de Naples, de son histoire, de sa géographie, de ses coutumes a été assurée grâce aux compétences d'une guide napolitaine. L'objectif concert a été atteint lors de la rencontre de la chorale franco italienne à l'Institut de France installée Via Christi dirigée par Roberto Franco, après quelques mots de Madame la Consule. Panetone, vin de Bordeaux et chants pour un langage commun !

D'autres moments chantés ont

suscité de belles émotions aux choristes. Notamment auprès des religieuses accueillant le groupe tout comme dans l'Amphithéâtre et le Forum de Pompéi ou dans la majestueuse galerie Umberto 1^{er} dans le Centre Monumental de Naples et aussi dans la Basilique Santa Chiara.

Malgré la pluie qui a atténué l'ambiance napolitaine si réputée, chaque choriste gardera en souvenir les belles places de la ville, les ruelles étroites, les multiples œuvres d'art nichées dans des chapelles plus intimes telle celle de Sansevero où se trouve le magnifique Christ Voilé.

Et n'oublions pas les dégustations de divers produits locaux et bien sûr les fameuses pâtes ainsi que les diverses « pizze ». Après Rome, Venise, Florence, Barcelone, Naples, l'Ensemble Vocal Eclipsie envisagera-t'il une nouvelle découverte européenne ?



ASSOCIATION

LA RANDOCASTELFONDAISE, ÇA MARCHE !

Bientôt 25 ans !

Et des adhérents de plus en plus nombreux attirés par les valeurs humaines, sportives et culturelles véhiculées par notre groupe. L'association, fidèle à sa passion de la marche en pleine nature et du partage convivial de ses nombreuses activités, a pu mener à bien ses objectifs en 2022 :



- ❶ A l'Ascension, notre **voyage annuel** en Ariège à Auzat avec randonnées et visites et découvertes culturelles et gastronomiques
- ❷ Début juillet, **encadrement des sorties scolaires** sur 3 jours (CP, CE et CM) avec le personnel enseignant et encadrant de l'École Élémentaire de Castelculier.
- ❸ A la mi-octobre, **petit séjour à Biscarosse** avec un bol d'air entre pinède et océan.
- ❹ Début décembre, **participation au Téléthon** avec confection et distribution de croissants et randonnée locale.



En 2023, l'activité de la rando ne faiblit pas avec :

- ❺ **Repas annuel** costumé sur le thème du « Carnaval des couleurs » et son lot de surprises.
- ❻ Début mars, traditionnelle **sortie « raquettes »** à Sainte-Marie-de-Campan avec neige et soleil pour une cure de bien-être et de remise en forme en sortie d'hiver.
- ❼ Pour les Fêtes de Castelculier à la-mi-avril, la Randocastelfondaise sera également présente au **défilé costumé** à travers le village et aux diverses festivités prévues.
- ❽ La boucle est bouclée avec l'organisation et les préparatifs de notre **Voyage de l'Ascension** en Aveyron à Najac.

CONTACTS & COORDONNÉES

ENVIE DE DÉCONNECTER, DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ TOUT À LA FOIS SPORTIVE ET CULTURELLE DANS UNE AMBIANCE DÉCONTRACTÉE ET BON-ENFANT, N'HÉSITEZ PLUS :

▶ RANDOCASTELFONDAISE.JIMDO.COM

ASSOCIATION

LES BLOUSES ROSES

Les Blouses Roses se sont retrouvées lors de leur Assemblée Générale afin de valider leurs rapports d'activités et financiers de l'année 2022, la réunion était conviviale et a également permis d'échanger sur les perspectives 2023.



De belles initiatives en ce début d'année notamment avec des Lycéens Bac Pro du Lycée Georges Leygues à Villeneuve sur Lot qui ont organisé une vente de chocolaines au profit des Blouses Roses Agenaises, ils ont également négocié auprès de GIFI du matériel pour les animations auprès des enfants hospitalisés : crayons de couleur, pâte à modeler, palette de peinture, scoubidou... De quoi ravir petits et grands.



Un grand merci et bravo à eux pour leur engagement, et la réussite de cette action encadrée par Monsieur Pineau. Nous leur souhaitons « bonne route » pour leur fin de parcours au Lycée. Les Blouses Roses reprennent le cours de leurs activités un peu ralenties par la pandémie : interventions en après-midi et en soirée en pédiatrie à l'hôpital, après-midi auprès des personnes âgées dans différents EHPAD, manifestations diverses... Mais l'association manque de bénévoles. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre!

CONTACTS & COORDONNÉES

DEVENIR BÉNÉVOLE, PARTENAIRE, DONATEUR OU SIMPLEMENT POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DES BLOUSES ROSES D'AGEN :

✉ BLOUSESROSESAGEN@GMX.COM

☎ 06 18 13 33 68

📘 FACEBOOK : LESBLOUSESROSESAGEN



ASSOCIATION SCMC

UN PLANNING... CHARGÉ!

L'Assemblée Générale de notre Association a eu lieu le 25 mars dernier.

L'occasion de faire un retour sur les activités de 2022 :

- ✓ Les diaporamas de Gérard
- ✓ Sortie à Laparade et Clairac avec Françoise, conteuse de pays - Pique-Nique tiré du sac.
- ✓ Journée autour de Buzet avec le musée de l'école à St Pierre de Buzet présenté par Alain Parailous, conteur de pays ; déjeuner au bord de l'eau à l'Île aux Bateaux; visite guidée de l'étonnant site des Jardins du Château de Buzet et enfin visite guidée de la Cave de Buzet (avec notre Myriam « de Vilascopia » !).
- ✓ Journées du Patrimoine : l'Eglise de Cabalsaut (ISMH) est ouverte à la visite
- ✓ Week-end découverte au cœur des Causses du Quercy : Bus complet pour découvrir le magnifique patrimoine de ce coin du Lot, où la cuisine est exceptionnelle (moulin à huile de noix Castagné, visite guidée et costumée du Puy d'Issolud : la dernière bataille des tribus gauloises, visite guidée de Martel, visite guidée de Carennac, promenade en train à vapeur avec les magnifiques paysages de la vallée de la Dordogne, visite guidée du château de Montal ...
- ✓ Journée conviviale avec débroussaillage de la Fontaine de Man-

drit, repas partagé et après-midi de jeux et diaporamas.

Et de parler du programme pour 2023 :

- ✓ **13 MAI** : Nouvelle journée autour de la Fontaine de Mandrit avec repas concoté par les cuisinières de l'asso (pot au feu d'Aubrac et omelettes norvégiennes !!!)
- ✓ **9 JUIN** : Loto
- ✓ **8 JUILLET** Balade découverte autour de St Clar dans le Gers, avec pique-nique tiré du sac
- ✓ **27 AOÛT** : Balade découverte dans le fuméolois, coté Patrimoine Industriel
- ✓ **17 SEPTEMBRE** : Ouverture de Cabalsaut pour les journées du Patrimoine
- ✓ **30 SEPTEMBRE** : week-end dans le sud : des sources du Canal du Midi à Minerve, la perle Cathare ...
- ✓ **05 NOVEMBRE** : Loto
- ✓ **10 DÉCEMBRE** : journée conviviale à partager
- ✓ Diaporamas

Et pour 2025 : Organisation d'un grand voyage du côté de Gorizia et Nova Gorica (Slovénie) qui cette année-là seront conjointement Capitales Européennes de la culture ... Vous êtes les bienvenus avec nous sur les chemins du Patrimoine

CONTACTS & COORDONNÉES

✉ SCMC.PATRIMOINE47@GMAIL.COM

APE

LE BON RYTHME

Ce trimestre a été très rythmé pour les membres de l'association des parents d'élèves.

De nombreuses ventes (gâteaux, chocolats...) et un vide grenier réussi, malgré un temps capricieux et orageux, ont été organisés pour financer le voyage de fin d'année exceptionnel pour les élèves de l'école élémentaire.

Également, nous avons pu vous retrouver au loto du dimanche 12 mars qui a pu se réaliser avec l'aide de M. Bertani et sa famille, et qui avait pour but de financer le carnaval du samedi 15 avril. Ce fut un tel succès que nous allons intégrer les loto à notre liste d'événements annuels afin de financer au mieux nos projets pour les enfants. Grâce à votre participation, le carnaval a été une véritable réussite. Vous avez été nombreux à venir partager ce moment lors de la fête de Castelculier. Au milieu des chars et des animations la fête a battu son plein !



L'APE vous attend maintenant samedi 17 juin à la kermesse des écoles, où petits et grands pourront vivre un moment de partage autour de jeux et de la buvette. A cette occasion, les élèves de grande section et de CM2 se verront remettre un diplôme de fin de cycle ainsi qu'un cadeau.

Nous tenons à passer un message important pour la suite de la vie de l'association. Le bureau de l'APE va se séparer de la majorité de ses membres car les enfants grandissent ou déménagent. Il est essentiel d'avoir des bénévoles au bureau et dans l'association en général pour mener à bien les actions et ventes qui permettront d'offrir du matériel, des spectacles et des sorties aux enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Si vous souhaitez intégrer le bureau n'hésitez pas à nous contacter rapidement par téléphone, mail ou Facebook. Sans nouveaux membres, l'association devra être dissoute par manque de bénévoles, pénalisant alors les enfants. Nous comptons sur votre mobilisation à tous !

CONTACTS & COORDONNÉES

STÉPHANIE CAVAL - PRESIDENTE
 ▶ 06 73 31 44 21
 CHRYSTELLE MILLA - SECRETAIRE
 ▶ 06 72 31 81 71
 MORGANE FURTEAU - TRESORIERE
 ▶ 06 32 29 55 06
 ▶ APE.CASTELCULIER@GMAIL.COM
 ▶ FACEBOOK : ADM APE CASTELCULIER
 ▶ INSTAGRAM : APE_CASTELCULIER



ÉQUIPEMENT

LA VILLA, BIENVENUE CHEZ VOUS...

Villascopia est devenu la Villa. Nouveau nom, nouveaux projets. En reprenant en Régie ce site, la municipalité a souhaité prendre un virage concernant son exploitation. Après plusieurs soirées festives «Voilà l'été», vous pouvez accéder à la location du site pour vos événements. La villa est un lieu à partager en famille, entre amis, pour vos séminaires d'entreprises. C'est vous qui décidez :)

** Pour les habitants et entreprises de la commune uniquement. Les associations concernées doivent avoir leur siège social à la mairie uniquement.*

CONTACTS & COORDONNÉES

MAIRIE DE CASTELCULIER
 ▶ TÉL. 05 53 68 56 00

TARIF COMMUNE*

	Administrés et assos*	Professionnels
Tarif/journée	150 €	de 1 à 15 pers.: 150 € de 16 à 30 pers.: 200 € de 31 à 60 pers.: 250 €
Tarif/journée supplémentaire	50 € / jour supp.	50 € / jour supp.
Nettoyage (obligatoire)	150 €	150 €
Caution	800 €	800 €

TARIF EXTÉRIEUS

	Particuliers et assos	Professionnels
Tarif/journée	400 €	de 1 à 15 pers.: 200 € de 16 à 30 pers.: 400 € de 31 à 60 pers.: 500 €
Tarif/journée supplémentaire	50 € / jour supp.	50 € / jour supp.
Nettoyage (obligatoire)	150 €	150 €
Caution	800 €	800 €

C'EST PEUT-
ÊTRE PAS STYLE
...MAIS ÇA PEUT
VOUS
SAUVER !



POUR VOTRE SÉCURITÉ
METTEZ VOS GILETS !

Hors agglomération, 25% des piétons blessés-hospitalisés ou tués sont des jeunes de 0 à 18 ans. Ces accidents interviennent majoritairement de jour, par temps clair et sur une chaussée sèche.

Le **gilet haute visibilité** vise avant tout à sauver des vies. Son port est **obligatoire** pour tout élève empruntant le réseau scolaire de l'Agglomération d'Agen sur les trajets entre le domicile et l'arrêt de bus et l'établissement scolaire et en cas d'évacuation.

Il permet aussi de signaler les élèves aux conducteurs des véhicules jour et nuit et la présence des élèves aux points d'arrêts pour les conductrices et conducteurs de car.

Les élèves contrôlés sans gilet s'exposent à une amende de 10 €.